

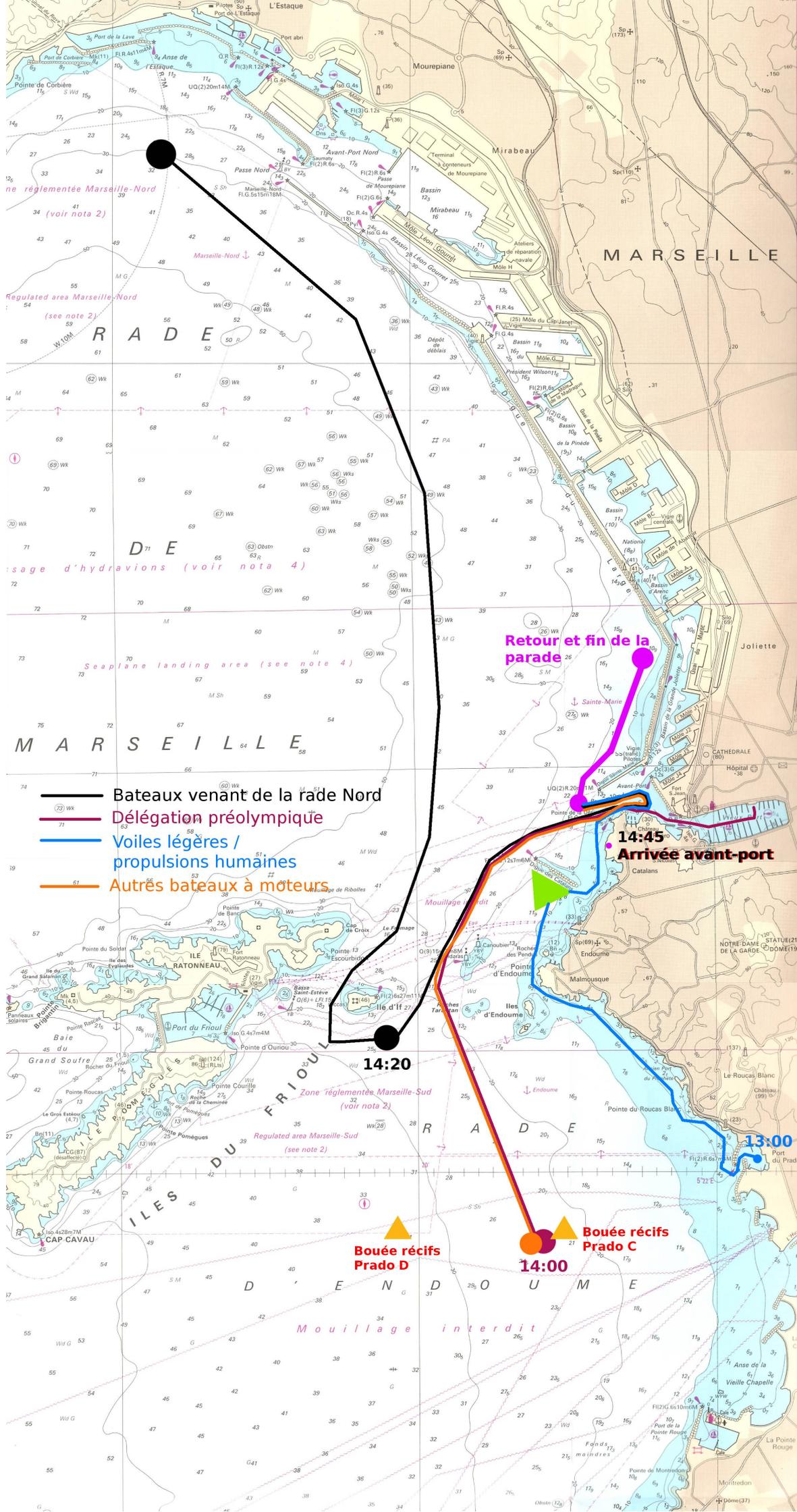
AVIS DE GRANDE PARADE

INSTRUCTIONS DE NAVIGATION

VOILIERS HABITABLES - BARQUES - EMBARCATIONS À MOTEUR

La parade démarrera après le départ de la délégation préolympique composée de la navette à passer « Cisampo », la vedette SNSM, etc.

Canal officiel de la Grande Parade Maritime Marseille Provence VHF : 77



ne réglementée Marseille-Nord
(voir nota 2)

Regulated area Marseille-Nord
(see note 2)

R A D E

usage d'hydravions (voir nota 4)

Seaplane landing area (see note 4)

M A R S E I L L E

- Bateaux venant de la rade Nord
- Délégation préolympique
- Voiles légères / propulsions humaines
- Autres bateaux à moteurs

Retour et fin de la parade

14:45
Arrivée avant-port

14:20

Bouée récifs Prado D

Bouée récifs Prado C
14:00

13:00

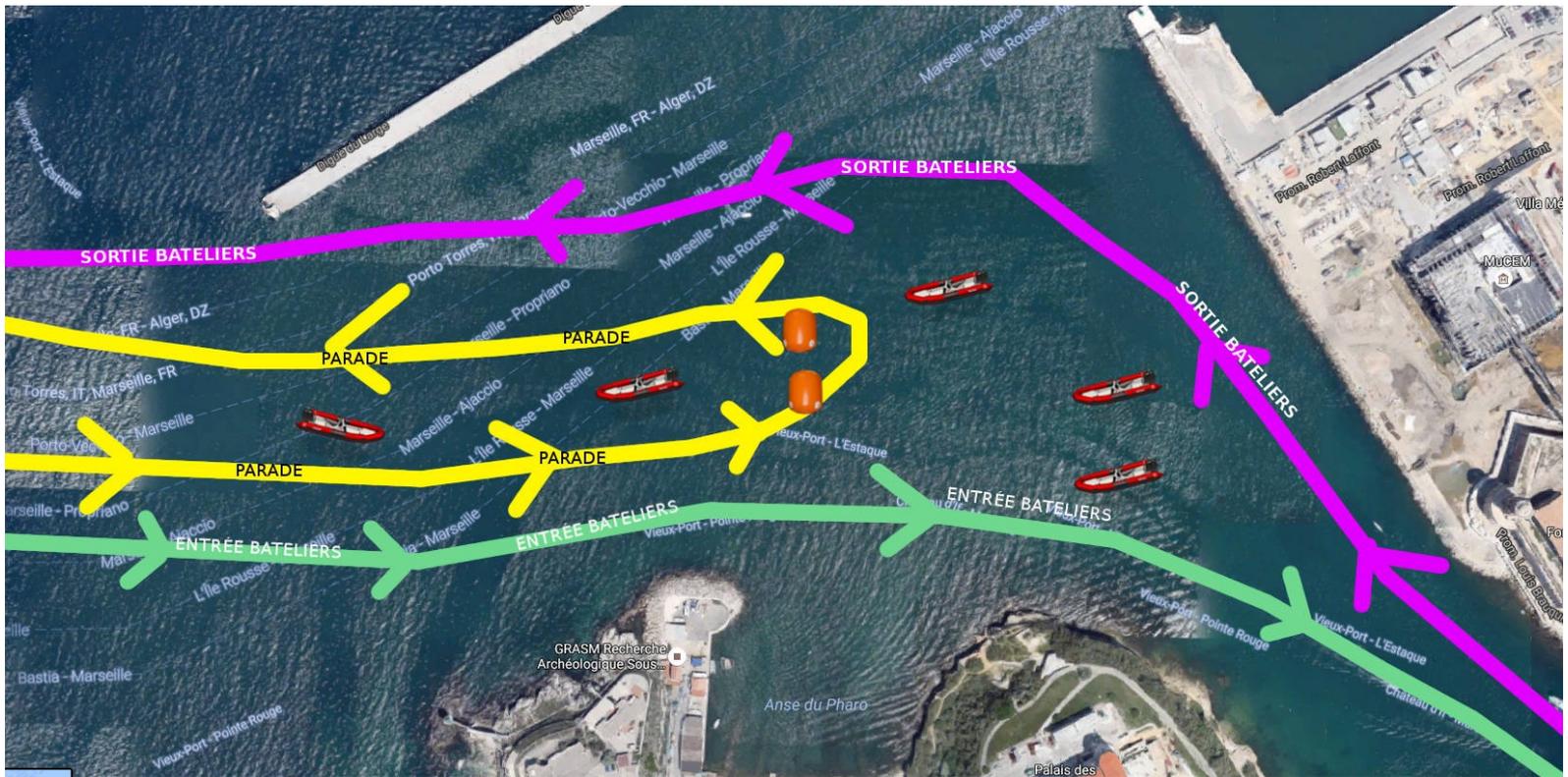
Zone réglementée Marseille-Sud
(voir nota 2)

Regulated area Marseille-Sud
(see note 2)

I L E S D U F R I O U L

M O U I L L A G E I N T E R D I T

Obstr (126)



DÉPART RADE SUD - 14H

Zone de regroupement des flottilles : zone au sud de la ligne de départ

Ligne de départ

Ligne de départ se situe entre :

- **Bouées récif prado C : 43°15'64 N 05°20'99 E**
- **Bouée récif prado D : 43°15'64 N 05°20'01 E**

Tous les participants sans exception devront franchir cette ligne derrière la vedette SNSM. La vedette « Bonne Mère » (SNSM) ouvre la marche du défilé. Il est interdit de la dépasser.

Le départ et le défilé de la parade se fait au moteur.

Vitesse

La vitesse recommandée pour naviguer au sein de cette parade est de **3 nœuds maximum**.

Parcours

Laisser à tribord les ilettes d'Endoume.

Laisser à tribord Canoubier Sourdaras,

Laisser à tribord Digue des Catalans

Entrer dans l'avant-port en laissant à bâbord les 2 bouées (couleurs à préciser) (dogleg) situées devant l'Anse du Pharo.

Seuls les navires de la délégation préolympique sont autorisés à entrer dans Vieux Port.

Fin de la parade

Sortir de l'avant-port en laissant à tribord le Phare Sainte-Marie.

L'arrivée se fera devant la digue du large entre les 2 bouées situées à l'extérieur de la digue du large, face aux Terrasses du Port.

Autorités

Afin de permettre le passage des différentes navettes à passagers dans les chenaux prévus pour cet usage, les bateaux assistances de l'Office de la mer et des services de l'État auront autorité pour gérer la sécurité sur ce point délicat du parcours. (voir plan avant-port).

Les participants sont tenus de suivre le parcours dans son intégralité afin de ne pas couper les flux.

Évacuation des débris et respect de l'environnement

Les bateaux ne doivent pas jeter de débris dans l'eau. Les débris doivent être gardés à bord jusqu'au débarquement de l'équipage.

Mouillage

Le mouillage dans la zone de départ est totalement interdit.

Modifications aux instructions pour la parade

Toute modification aux instructions pour la Grande Parade Maritime Marseille Provence sont consultables sur le site internet de l'office de la mer.
www.officedelamer.com

Modalités de report de la parade

- Report avant départ

En cas de report de la parade pour cause météorologique, cette information sera communiquée par email, consultable sur le site internet de l'office de la mer et communiquée aux différentes clubs 24 heures à l'avance. La date de report est prévue pour le dimanche 25 septembre.

- Report de la parade après départ

En cas de report de la parade pour cause météorologique ou pour toute autre cause, celle-ci est annoncée par le PC PARADE sur le canal VHF 77. La date de report est prévue pour le dimanche 25 septembre.

Pavoisement

Les participants ont l'obligation d'arborer le pavillon officiel de la Grande Parade pour pouvoir participer.

DEPART RADE NORD - bateaux venant de la rade Nord

Point de ralliement entre le Château d'If et le Frioul aux alentours de 14 :20 pour rejoindre la parade entre le Château d'If et Canoubier Sourdaras.

Tous les participants sans exception devront rejoindre la parade derrière la vedette SNSM. La vedette « Bonne Mère » (SNSM) ouvre la marche du défilé. Il est interdit de la dépasser.

Le départ et le défilé de la parade se fait au moteur.

Vitesse

La vitesse recommandée pour naviguer au sein de cette parade est de **3 nœuds maximum**.

Parcours

Laisser à tribord les ilettes d'Endoume.

Laisser à tribord Canoubier Sourdaras,

Laisser à tribord Digue des Catalans

Entrer dans l'avant-port en laissant à bâbord les 2 bouées (couleurs à préciser) (dogleg) situées devant l'Anse du Pharo.

Seuls les navires de la délégation préolympique sont autorisés à entrer dans Vieux Port.

Fin de la parade

Sortir de l'avant-port en laissant à tribord le Phare Sainte-Marie.

L'arrivée se fera devant la digue du large entre les 2 bouées situées à l'extérieur de la digue du large, face aux Terrasses du Port.

Autorités

Afin de permettre le passage des différentes navettes à passagers dans les chenaux prévus pour cet usage, les bateaux assistances de l'Office de la mer et des services de l'État auront autorité pour gérer la sécurité sur ce point délicat du parcours. (voir plan avant-port).

Les participants sont tenus de suivre le parcours dans son intégralité afin de ne pas couper les flux.

Évacuation des débris et respect de l'environnement

Les bateaux ne doivent pas jeter de débris dans l'eau. Les débris doivent être gardés à bord jusqu'au débarquement de l'équipage.

Mouillage

Le mouillage dans la zone de départ est totalement interdit.

Modifications aux instructions pour la parade

Toute modification aux instructions pour la Grande Parade Maritime Marseille Provence sont consultables sur le site internet de l'office de la mer.
www.officedelamer.com

Modalités de report de la parade

- Report avant départ

En cas de report de la parade pour cause météorologique, cette information sera communiquée par email, consultable sur le site internet de l'office de la mer et communiquée aux différents clubs 24 heures à l'avance. La date de report est prévue pour le dimanche 25 septembre.

- Report de la parade après départ

En cas de report de la parade pour cause météorologique ou pour toute autre cause, celle-ci est annoncée par le PC PARADE sur le canal VHF 77. La date de report est prévue pour le dimanche 25 septembre.

Pavoisement

Les participants ont l'obligation d'arborer le pavillon officiel de la Grande Parade pour pouvoir participer.

DEPART EMBARCATIONS PROPULSIONS HUMAINES (Canoë Kayak Paddle voiles légères rames, etc.) - 13H

Départ

Départ de la base nautique du Roucas Blanc. La vedette « Bonne Mère » (SNSM) ouvre la marche du défilé. Il est interdit de la dépasser.

Parcours

Rester dans la bande des 300 mètres.

Laisser à bâbord les ilettes d'Endoume.

Laisser à bâbord Canoubier Sourdaras.

Zone de regroupement à mi-parcours

Une zone de regroupement est prévue à la Digue des Catalans pour pouvoir se synchroniser avec la parade afin d'arriver ensemble dans l'avant-port.

Entrée dans l'avant-port (voir carte)

Entrer dans l'avant-port en laissant à bâbord les 2 bouées (couleurs à préciser) (dogleg) situées devant l'Anse du Pharo.

Seuls les navires de la délégation préolympique sont autorisés à entrer dans Vieux Port.

Fin de la parade

Sortir de l'avant-port en laissant à tribord le Phare Sainte-Marie.

L'arrivée se fera devant la digue du large entre les 2 bouées situées à l'extérieur de la digue du large, face aux Terrasses du Port.

Autorités

Afin de permettre le passage des différentes navettes à passagers dans les chenaux prévus pour cet usage, les bateaux assistances de l'Office de la mer et des services de l'État auront autorité pour gérer la sécurité sur ce point délicat du parcours. (voir plan avant-port).

Les participants sont tenus de suivre le parcours dans son intégralité afin de ne pas couper les flux.

Évacuation des détritits et respect de l'environnement

Les bateaux ne doivent pas jeter de détritits dans l'eau. Les détritits doivent être gardés à bord jusqu'au débarquement de l'équipage.

Mouillage

Le mouillage dans la zone de départ est totalement interdit.

Modifications aux instructions pour la parade

Toute modification aux instructions pour la Grande Parade Maritime Marseille Provence sont consultables sur le site internet de l'office de la mer.
www.officedelamer.com

Modalités de report de la parade

- Report avant départ

En cas de report de la parade pour cause météorologique, cette information sera communiquée par email, consultable sur le site internet de l'office de la mer et communiquée aux différentes clubs 24 heures à l'avance. La date de report est prévue pour le dimanche 25 septembre.

- Report de la parade après départ

En cas de report de la parade pour cause météorologique ou pour toute autre cause, celle-ci est annoncée par le PC PARADE sur le canal VHF 77. La date de report est prévue pour le dimanche 25 septembre.

Pavoisement

Les participants ont l'obligation d'arborer le pavillon officiel de la Grande Parade pour pouvoir participer.

Bateaux sécurité

Les bateaux de sécurité sont identifiés par le pavillon « SÉCURITÉ » rouge et blanc qu'ils arborent.